

## CHAPITRE II

### HYPOTHÈSE FONDAMENTALE

En septembre 1985, l'Abitibi-Témiscamingue demandait au gouvernement québécois la tenue d'un Sommet socio-économique. Le cheminement de l'organisation de ce sommet a duré un peu plus d'une année et demie. La Conférence à ce sommet a eu lieu les 9, 10 et 11 avril 1987. A un moment ou l'autre de ce cheminement, toutes les forces vives de la région ont été invitées et ont accepté de participer aux préparatifs de ce qu'il fut convenu d'appeler "la vaste opération de concertation".

M. P. Prévost, concepteur du système d'auto-développement régional que nous empruntons et que nous avons décrit à la section 1.4, écrivait dans le document que nous avons cité plus haut:

Cependant, comme notre système de développement régional ne s'encadre pas dans un appareil législatif avec pouvoir d'incitation, la production de ce dernier sous-groupe d'activités (élaboration et évaluation de projets) ne pourra être qu'une recommandation au Conseil d'administration de la ou des agences impliquées, ou encore une critique qui pourra entraîner un débat public lorsque possible et nécessaire [5, p. 29].

Dans "Le choix des régions", ce document qui a jeté les premières bases de l'encadrement des sommets socio-économiques régionaux.

Déjà dans le sillage des conférences socio-économiques organisées par le gouvernement du Québec, quelques régions ont pris les devants et tiendront des sommets. Ceux-ci visent à dresser un tableau de la situation régionale, à établir

les priorités de développement et à définir les responsabilités des intervenants régionaux. Cette nouvelle dynamique, en plus de faire connaître les engagements précis du gouvernement, permettra à la région de mieux profiter des retombées et des effets des projets de développement. Par ailleurs, la table de concertation des intervenants régionaux les aidera à mieux saisir la complémentarité de leurs activités et fera ressortir des actions communes à entreprendre (p. 87).

Le lien de parenté entre les activités du système d'autodéveloppement régional de Prévost et celles que le gouvernement du Québec envisageait pour les sommets régionaux est remarquable. Si les sommets régionaux accomplissaient ce qui est souhaité dans "Le choix des régions", nous pourrions dire que la théorie et la pratique du développement régional au Québec cheminent dans le même sens, sans trop de décalage dans le temps.

L'expérience vécue du Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue nous a convaincu que non seulement la théorie en développement régional au Québec n'est pas écartée de la pratique, mais nous avons pu observer que ce sommet a été une application concrète du système d'auto-développement en micro-région dont nous nous inspirons.

*En définitive, nous formulons l'hypothèse que le Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue constitue une expérience globale de développement régional correspondant à notre système d'auto-développement en micro-région. L'objet de notre recherche consiste à vérifier cette hypothèse.*

### CHAPITRE III

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

Il convient à cette étape de notre exposé de s'attarder à une réflexion méthodologique afin d'établir clairement le quand, le comment et le pourquoi de notre recherche.

#### 3.1 LA SYNCHRONISATION (QUAND)

Le modèle de Prévost dont il est question dans cette recherche fut apporté à notre connaissance à l'automne 1983 dans le cadre du cours intitulé "Phénomène de la PMO". A l'hiver 1984, avait lieu en Abitibi-Témiscamingue la consultation par le gouvernement sur "Le choix des régions". En tant qu'agent de recherche à l'OPDQ, nous avons oeuvré à cette consultation en effectuant l'analyse des mémoires présentés par les intervenants des régions.

Au début de 1985, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) demandait au gouvernement du Québec la tenue d'un sommet socio-économique régional. A cette date, la région administrative de la Mauricie avait déjà accompli un sommet régional. Des sommets régionaux étaient en préparation au Saguenay-Lac St-Jean, en Estrie, dans la région des Laurentides et en Outaouais.

En janvier 1986, nous fûmes nommé, par intérim, directeur régional de l'OPDQ en Abitibi-Témiscamingue. En février, l'organisation du

Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue demandait à notre direction un soutien administratif. En mars, on nous a demandé de participer directement au contenu du sommet. M. Christian Dubois, agent de recherche à notre direction, fut ainsi affecté à ce contenu. En juillet, le Conseil des ministres confia à l'OPDQ la responsabilité administrative des sommets régionaux, la responsabilité politique étant dévolue au ministre responsable du Développement régional. Bien que nous ayons participé, sur le plan technique, aux préparatifs de cette conférence, nous devenions, par la voie de notre mandat de travail, impliqués d'une manière responsable dans cet événement.

Après la tenue de la conférence de ce sommet, en avril 1987, nous pouvions constater l'intérêt de vérifier la possibilité d'un rapprochement entre le processus du sommet régional et le sous système "conception et évaluation de projets" du modèle de Prévost. Des discussions successives avec M. Yvan Charbonneau, directeur de cette recherche et M. Paul Prévost, concepteur du modèle nous ont aidé à préciser le champ de notre hypothèse de manière à mettre à profit un bagage de connaissances pratiques acquises par l'action.

### 3.2 RÉFLEXION MÉTHODOLOGIQUE (COMMENT)

Nous n'avons pas affaire, ici, au cas classique du chercheur qui par étapes successives définit son sujet de recherche, établit une hy-

pothèse, passe en revue la littérature pour vérifier ce qui aurait pu avoir été fait sur le sujet, adopte une approche méthodologique pertinente, effectue sa recherche, etc..

Dans notre cas, c'est après avoir acquis, par l'action, une connaissance approfondie d'une expérience sociale, que nous voulons la confronter à un modèle préétabli, mettant à profit ce que nous retenons des fruits de cette expérience. De quel type de recherche cette démarche relève-t-elle? Une réponse à cette question nous oblige à faire une brève incursion dans l'univers épistémologique de la méthodologie de la recherche.

La première distinction à souligner est celle qui tente de départager les types de recherche en fonction des objectifs qu'elles poursuivent. La plupart des auteurs qui traitent des questions épistémologiques établissent, de ce point de vue, deux types principaux: la recherche fondamentale et la recherche appliquée. A ces types, on fait correspondre ce que les auteurs appellent les sciences pures et les sciences appliquées [12].

Les sciences pures et la recherche fondamentale ont comme objectif principal d'apporter des explications aux réalités physiques ou sociales. Elles existent dans un but cognitif d'abord.

Les sciences appliquées et la recherche du même nom désignent un ensemble d'activités scientifiques orientées surtout vers l'instrumentation. Le sens de ce dernier terme signifie des outils qui permettent d'agir sur des réalités ciblées, d'une manière volontaire et contrôlée. Il est évident que cette distinction n'implique qu'une question de dosage des objectifs; les sciences ayant toutes un but cognitif. Le Conseil des sciences du Canada propose une autre façon de dire la même chose. Selon ce Conseil, la recherche fondamentale est une investigation originale entreprise en vue d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques et une meilleure compréhension des phénomènes. La recherche appliquée est également une investigation originale mais elle est entreprise en vue d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques pour la résolution de problèmes techniques ou pratiques [13].

L'instrumentation à laquelle on fait référence plus haut n'est pas un objet de contemplation mais une "chose" utile conçue pour résoudre des problèmes. Or, à la réflexion, le modèle théorique exposé au chapitre I ne serait-il pas une instrumentation et le développement régional ne comprendrait-il pas un ensemble de problèmes?

Du coup, il nous apparaît assez évident que notre objectif de recherche nous exclut du champ de la recherche fondamentale. Nous ne tentons pas de développer ni d'élaborer une théorie explicative. Nous devons donc examiner de plus près ce que les épistémologistes et les méthodologues appellent la recherche appliquée.

Du point de vue des objectifs d'une recherche, le Conseil des sciences du Canada la définit comme appliquée si elle est orientée vers la vérification de données théoriques dans un cadre pratique. Questionnons alors notre hypothèse de recherche.

En un sens, le modèle que nous empruntons est théorique et vise à guider la pratique dans la poursuite d'un but nommé autodéveloppement régional. Notre hypothèse consiste à prédire que le Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue correspond à une application pratique de ce modèle. Afin de nous situer par rapport aux étapes de la démarche scientifique classique, nous pourrions dire que le modèle de Prévost fut construit selon une démarche inductive que nous complétons par la formulation d'une hypothèse et nous allons tenter de la vérifier par un effort déductif.

Nous ne venons pas de décrire la méthode, nous ne faisons que rassurer le lecteur à l'effet que notre démarche intellectuelle n'est pas différente du raisonnement scientifique.

Par ailleurs, quel mode d'acquisition de données nous aura-t-il permis d'établir une bonne description du Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue et d'en tirer la substance essentielle? Naturellement, le fait que nous y prenions part compte pour beaucoup. Il ne fait aucun doute que cette participation au processus nous a fourni bonne quantité d'éléments de données sur sa mise en application. Mais



cette même participation au processus du sommet pourrait, selon un point de vue scientifique puriste, poser le problème de l'objectivité du chercheur, pour ne nommer que ce seul présupposé de la pensée scientifique. En ce sens, bien que nous raisonnions suivant la démarche de la logique scientifique, nous n'appréhendons pas la réalité de notre étude en la considérant comme un objet duquel le chercheur serait désincarné. Au contraire, nous pensons que notre participation aux préparatifs de la Conférence du sommet en question enrichit notre point de vue d'une compréhension plus globale, plus complète que la simple observation et la seule utilisation des documents disponibles que sont les actes de ce sommet.

Ce contexte d'une recherche où la partie cruciale de la connaissance du sujet étudié fut puisée dans notre action nous oblige à investiguer le champs de la recherche-action afin de situer convenablement notre démarche dans le cadre épistémologique qui lui convient.

Tout d'abord, l'expression recherche-action englobe un large éventail de procédés qui va de l'observation participante (utilisée surtout par les anthropologues) jusqu'à l'action militante systématique. "Le concept de recherche-action est un macro-concept, signe et porteur de complexité" [14, p. 13].

Henri Desroche propose une typologie de la recherche-action en définissant trois catégories:

- une recherche-sur l'action mais sans action. C'est une recherche explicative de l'action.

- la recherche-pour ... c'est la recherche d'une action à proposer aux acteurs. Desroche l'appelle recherche d'application.

- la recherche-par. Il peut s'agir d'une implication des chercheurs dans l'action des acteurs ou d'une implication des acteurs dans la recherche des chercheurs. Les deux types de cette catégorie ne seraient pas mutuellement exclusifs.

Selon Henri Desroche, toujours, la recherche-action intégrale se compose de l'interaction des trois catégories. Comme elle n'est pas toujours "intégrale", ce sociologue construit un tableau indiquant les combinaisons possibles des catégories par la présence ou l'absence de chacune. Ce tableau binaire donne  $2^3 = 8$  types de participations possibles [14, p. 28].

Bien qu'Henri Desroche soit un éminent sociologue de la coopération et un grand chercheur de carrière, le monde de la recherche sociale n'aurait pas le dynamisme que nous lui connaissons si une seule autorité en la matière parvenait à rallier tout le monde. Qu'on se rassure, beaucoup de chercheurs définissent leur recherche-action à l'extérieur des catégories de Desroche.

Le cadre épistémologique de la recherche-action n'est pas unique. Il peut varier selon l'objet de la recherche ou les finalités que se donne le chercheur. En dépit du panorama varié qu'offrent les tenants de la recherche-action, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert ont relevé la gageure d'identifier les convergences épistémologiques. Pour ce faire, ils tentent de regrouper les points de vue autour des trois composantes essentielles de toute recherche: le chercheur, la méthode et l'objet. Ils concluent:

la recherche-action participe à différents degrés au développement d'un paradigme scientifique de la complexité. Celui-ci reconnaît que

- le sujet a un rôle actif dans le processus de connaissances et dans la construction de ses objets de recherche; le sujet existentiel est reconnu tant du côté de l'objet observé que du côté de l'observateur. L'ouverture à la subjectivité en sciences débouche sur une conception complexe de la réalité objective;
- du côté de l'objet, sa description, sa compréhension, son explication, sa transformation sont conçues comme complexes;
- la méthode de recherche est un moyen au service du chercheur et des autres personnes directement impliquées par la recherche, il n'y a pas de méthode unique, absolue, en sciences humaines comme le soutient le langage positiviste [14, p. 141].

Nous disposons ainsi de trois éléments de référence qui peuvent nous aider à positionner les modalités de notre recherche.

Bien que le mandat de travail qui définissait notre rôle dans les préparatifs de notre sommet régional n'était pas exclusivement celui d'un chercheur, il n'en reste pas moins que par la fonction que nous occupions, nous devions:

- 1-analyser les projets de développement déposés dans le cadre du sommet;
- 2-fournir à nos supérieurs, à Québec, des états de situation comprenant le contexte général des dossiers régionaux (le terme dossier englobe ici les projets) et leur évolution;
- 3-formuler, sur demande, des recommandations.

Nous avons eu également à effectuer des tâches d'agent de recherche en ce qui regarde la confection des problématiques et des orientations sectorielles de la région (voir plus loin équipe synthèse). Nous avons assisté des promoteurs dans la conception de leurs projets et animé des comités de travail (voir plus loin, comités sectoriels régionaux).

En somme, il n'est certainement pas exagéré d'affirmer que nous avons pris une part active dans ce processus de connaissances et dans la construction de l'objet de cette recherche. Cette implication nous a certainement teinté d'une subjectivité plus ou moins consciente. Une conséquence certaine de cette subjectivité réside en ce que nous avons choisi de considérer le développement régional comme un phénomène multidimensionnel, reconnaissant ainsi la complexité de l'objet de l'étude. Le modèle théorique dont nous nous servons se réfère au même para-

digne. Il est sous forme d'un système souple. L'approche qui a donné lieu à ce genre de systèmes visait précisément à résoudre des problèmes complexes [15].

La méthode de recherche que nous adoptons, se trouve prédéterminée par le choix du modèle. Puisque ce modèle constitue un système, il est assez évident que nous envisagerons la réalité étudiée comme un système auquel nous désirons confronter le modèle.

Les connaissances indispensables à notre recherche furent acquises par l'action. Les résultats escomptés contiennent une double application: d'un côté, contribuer au cheminement des connaissances en développement régional (application cognitive) et de l'autre, suggérer des moyens d'investir dans l'action ces connaissances acquises par l'action (application pratique). La volonté de récupérer cette acquisition de connaissances au profit de l'action régionale implique une réflexion explicative sur l'action. C'est là que le modèle théorique dont nous nous servons nous sera d'un grand secours puisqu'il nous fournit une référence conceptuelle à partir de laquelle il nous sera possible de procéder à une analyse approfondie et structurée de l'action, afin de formuler des scénarios à proposer.

Notre recherche s'inscrit ici à un moment déterminé d'un processus de développement régional. Nous verrons que les chercheurs (nous) et les acteurs (l'ensemble des participants au Sommet socio-économique de

l'Abitibi-Témiscamingue) ont ensemble effectué une application de la formule de sommets régionaux. Cette recherche par l'action se poursuit en une recherche sur l'action par un effort analytique et explicatif. Mais nous voulons que ce travail puisse déboucher sur une amélioration de l'action et c'est pourquoi nous effectuerons aussi un effort prescriptif qui lui permettra de se prolonger, dans un stade ultérieur, en une recherche pour l'action.

P. Prévost, s'inspirant des travaux de Rapport, propose une définition de la recherche action<sup>2</sup>. Elle est

un processus dans lequel les chercheurs et les acteurs conjointement, investiguent systématiquement un donné et posent des actions, en vue de solutionner un problème immédiat vécu par les acteurs et d'enrichir le savoir cognitif, le savoir-faire et le savoir-être dans un cadre éthique mutuellement accepté.

Nous pouvons vérifier que les modalités de notre recherche correspondent à cette définition. Nous verrons au chapitre IV comment, avec les acteurs du sommet, nous avons investigué un donné. En l'occurrence, il s'agissait de considérer l'état de la situation régionale, tant par ses problématiques sectorielles que par ses données générales pour mesurer sa propension à effectuer un exercice de concertation. Solutionner un problème immédiat, dans ce contexte, signifiait trouver, avec

---

2. Prévost, P., "L'intervention support à la recherche en gestion", Faculté d'administration, Université de Sherbrooke, 1987.

les acteurs, les mécanismes appropriés de concertation sectorielle et intersectorielle en vue d'élaborer et de sélectionner des projets. Il va de soi que ce problème était vécu par les acteurs.

Selon notre définition de recherche-action, sa finalité consiste à enrichir des savoirs. Notre recherche témoigne d'une volonté d'enrichir non seulement le savoir cognitif mais aussi le savoir-faire par son intention de réinvestir dans l'action les leçons que nous pourrions tirer de l'analyse de l'expérience.

Le chapitre VI identifie, comment l'action du sommet a permis d'enrichir le savoir-être des intervenants régionaux en leur permettant, entre autre, de circonscrire plus précisément les intérêts de la région.

Le cadre éthique mutuellement accepté se trouve inhérent à un objectif de consensus régional à définir autour des stratégies et des projets à sélectionner en vue d'une concertation gouvernement/région. En conséquence, il nous apparaît justifié d'affirmer que, dans l'espace épistémologique, cette recherche se situe dans les sphère de la recherche-action.

La méthode scientifique a contribué à définir un cheminement de l'esprit que nous appelons "le raisonnement logique". Elle en a fait une science que l'on dénomme parfois "logique scientifique". Cette ma-

nière de raisonner dans le but d'atteindre à de nouvelles connaissances fut instituée par des géomètres de la Grèce antique dont le plus célèbre fut certainement Euclid. Elle consiste à poser une hypothèse issue de l'intuition et à la démontrer ensuite selon des étapes bien définies, par déduction. C'est ce que nous appelons une démarche hypothético-déductive.

Nous empruntons cette démarche dans la conduite de notre raisonnement puisque nous avons posé une hypothèse que nous tenterons de vérifier. Cependant, nous nous démarquons des prétentions scientifiques qui consistent à définir l'objet d'étude comme totalement indépendante du sujet qui effectue l'étude. En d'autres termes, nous empruntons une méthode de recherche qui diffère de la méthode analytique en ce qu'elle tend à concevoir l'objet d'étude comme un tout duquel le chercheur n'est pas exclus.

L'accès aux données qui pourront conduire à de nouvelles connaissances s'établit à travers l'action jumelée du chercheur à son objet d'étude.

Ainsi pour fixer le vocabulaire, nous dirons que nous empruntons une démarche hypothético-déductive afin de dégager les savoirs acquis selon un processus de recherche-action effectué sur une réalité que nous interprétons par une méthode de systèmes souples.



Le processus de recherche-action est cohérent avec le processus du sommet que nous étudions en ce que les intervenants se sont appropriés une démarche dans laquelle ils sont devenus des décideurs et des acteurs. Nous verrons que ce sommet est authentique à la région de l'Abitibi-Témiscamingue et que la conception de sa formule incite les intervenants à prendre en charge les destinées du développement de leur région.

Quant à la méthode des systèmes souples, elle implique que nous devons construire un modèle interprétatif du Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Il devra ensuite être validé auprès des intervenants du sommet. Le mode de validation a constitué en une enquête dont l'analyse des résultats est fournie en annexe. Le lecteur pourra constater les nombreux renvois que nous y faisons, en particulier au chapitre VI, alors que nous établissons une comparaison entre le modèle interprétatif du sommet et le modèle théorique de Prévost.

### 3.3 LES OBJECTIFS (LE POURQUOI)

La recherche-action, en tant que concept, constitue un ensemble de modalités variées d'initiatives visant à parvenir à de nouvelles connaissances des sociétés. Nous l'avons dit. Cet état de fait lui vient de ce que ce mode de recherche est utilisé à de multiples fins et a pour objet d'étude de réalités sociales fort variées.

Goyette et Lessard-Hébert distinguent trois finalités et fonctions de la recherche-action:

- 1) finalité et fonction de recherche
- 2) finalité et fonction d'action
- 3) finalité et fonctions de formation/perfectionnement.

Ces trois finalités et fonctions sont interreliées d'une façon dialectique, mais pas nécessairement au sens hégélien du terme. La recherche influence l'action et vice-versa. La formation/perfectionnement est listée distinctement ici parce qu'elle est plutôt une action auprès des individus qu'auprès des collectivités. Il semblerait que selon la plupart des auteurs, ces trois finalités et fonctions se retrouvent simultanément dans la recherche-action [14].

Notre recherche prétend à ces trois finalités. Sa finalité de recherche lui vient de ce qu'elle ambitionne de confronter, à une expérience vécue de développement régional, un modèle théorique. Jusqu'à un certain point, il s'agira d'un test du modèle. Sa finalité d'action s'inscrit dans une volonté d'accroître l'efficacité de la pratique, par un examen critique à l'aide du modèle théorique et par un effort subséquent à chercher des solutions aux problèmes observés. Sa finalité de formation/perfectionnement est implicite à la finalité d'action puisque, nous le verrons, un sommet encadre une foule d'initiatives individuelles.

La fonction critique pourra s'exercer tant sur le modèle à la lumière de l'action (le sommet) que sur l'action à la lumière du modèle. Ceci dans un but annoncé d'enrichir peut-être le modèle et conséquemment de fournir une contribution au corps théorique de l'autodéveloppement régional. La pertinence de la critique de l'action se justifie par le fait que les sommets socio-économiques régionaux sont des événements récurrents et que les intervenants régionaux ont manifestement exprimé le désir d'améliorer leur action lors du prochain sommet en Abitibi-Témiscamingue (voir annexe).

Notre projet d'étude contient donc une finalité d'action puisque nous nous proposons de réinvestir dans le milieu régional un modèle possiblement ajusté à la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'une révision critique de l'action. L'action que nous étudions s'inscrit dans un processus de changement au niveau de la pratique sociale de la concertation des intervenants régionaux. Ce changement fut amorcé en 1985, par les préparatifs du sommet. Notre recherche voudrait y contribuer en fournissant à la région un éclairage qui permettra peut-être aux intervenants de s'inscrire plus facilement dans cette nouvelle dynamique.

En conséquence, nous voyons dans notre intention de recherche une fonction charnière entre la recherche et l'action en ce sens que nous la percevons comme une recherche appliquée qui se propose d'exercer une jonction entre la théorie et la pratique.

CHAPITRE IV